

INSCRIPTION

Chef(fe) de projet en montage solaire avec brevet fédéral

Le travail de diplôme peut être débuté en tout temps, du moment que toutes les conditions d'admission sont remplies (voir règlement art. 3.31, 3.32).

La candidate / le candidat dispose de 12 semaines dès l'obtention de l'autorisation jusqu'au dépôt du dossier.

Le / la soussigné(e) demande l'autorisation pour l'examen de chef(fe) de projet en montage solaire.

1. Identité

Nom	Prénom
Rue	NPA/lieu/canton
Tel. Privé	Tel. professionnel
Date de naissance	N° AVS
Origine:	

2. Langue allemand français

3. Ecole préparatoire

Nom/lieu: _____

3. Frais d'examen

Les frais d'examen se montent à CHF 1'500.- (y compris l'établissement du certificat; art. 7.11), et doit être payé avant l'examen.

Envoi de la facture : Privé Entreprise

4. Votre entreprise ou vous-même êtes membre d'une association professionnelle?

oui non

Si oui, dans quelle association/section : _____

5. A l'attention de la Commission d'admission, veuillez répondre aux questions suivantes

5.1 Formation initiale

Apprentissage / appr. compl. en tant que :	Date CFC

5.2 Formation supérieure

Formations supérieures / continues suivies	Date certificat

5.3 Expériences professionnelles

Employeurs/lieux	de/à	activité en tant que

6. Pièces à joindre pour l'inscription :

- a) Copie du Certificat fédérale de capacité de(s) apprentissage(s)
- b) Copie des certificats de module requis (Certificat de module ou certificats reconnus équivalents)
- c) Attestation de la formation continue (p.e. PERCOS, EPIaC)
- d) Copie de la pièce d'identité
- e) Programme pour l'examen de Chef de projet en montage solaire

Lieu et dates :

Signature :

Décision du secrétariat sous mandat de la commission AQ :

Répond aux exigences Ne répond pas aux exigences Date :

Signature :